

ÉTAT - ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



Tisséo Collectivités

Demain Mobilités !

Nom du BET /AMO

*Accompagnement garant CNDP volontaire

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☒ OUI ☐ NON

*Code de l'environnement

La démarche est

☒ PONCTUELLE ☐ PÉRENNE

THÈMES

MOBILITÉ

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

« Demain Mobilités ! » est une démarche participative d'élaboration du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine conduite par Tisséo Collectivités. Elle doit permettre d'aboutir à une feuille de route mobilité 2030-2040 qui recueille l'adhésion du plus grand nombre.

La concertation préalable, qui visait à recueillir les besoins, les attentes et les propositions, s'est tenue du lundi 18 novembre 2024 au dimanche 16 février 2025.

Des modalités de concertation complémentaires ont été mises en place pour proposer un cadre d'expression large, en particulier aux personnes traditionnellement éloignées des dispositifs de conception des politiques publiques.

La participation a été riche tant en nombre qu'en diversité. Les garants CNDP ont indiqué dans leur bilan que le droit à l'information et à la participation a été respecté. Tisséo Collectivités a tiré des enseignements de cette concertation et a pris des engagements pour poursuivre la dynamique de participation et l'élaboration du plan.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Tisséo Collectivités est l'autorité organisatrice des mobilités de l'agglomération toulousaine à l'échelle d'un territoire composé de 114 communes regroupées en cinq intercommunalités (Toulouse Métropole, Muretain Agglo, Sicoval, Grand Ouest Toulousain, Coteaux Bellevue) et peuplé de 1,1 million d'habitants sur 1 200 km².

En tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités, Tisséo est responsable de l'élaboration du plan de mobilité de l'agglomération toulousaine, un document de programmation et de planification des mobilités urbaines. Un plan de déplacement urbain avait été élaboré en 2001, il précisait la programmation et la planification des mobilités aux horizons 2008 et 2015. Il a fait l'objet d'une première révision en 2012 et une deuxième en 2015 qui a abouti en 2018.

À la suite d'une requête d'une association, le tribunal administratif a annulé en 2023 la deuxième révision au motif de l'insuffisance du rapport d'évaluation environnementale.

En février 2024, Tisséo Collectivités a décidé d'engager l'élaboration d'un plan de mobilité, afin d'établir une « feuille de route mobilité » pour la période 2030-2040.



LA DÉMARCHE

Dans un contexte de défiance, Tisséo Collectivités a souhaité inscrire l'élaboration du plan dans une démarche de concertation large et transparente avec l'ensemble des partenaires de la mobilité : acteurs publics, employeurs, associations mais aussi grand public.

Tisséo Collectivités a également souhaité bénéficier de la présence de tiers de confiance, chargés de veiller au respect du droit à l'information et à la participation.

Tisséo Collectivités a donc sollicité la Commission Nationale du Débat Public. Deux garants ont été désignés et ont formulé des recommandations qui ont aidé à construire un dispositif de concertation permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer.

La concertation préalable à l'élaboration du plan s'est tenue du 18 novembre 2024 au 16 février 2025. Elle visait à :

- Discuter de l'état des lieux de la mobilité, des projets programmés d'ici 2030 et de l'évolution de la mobilité au-delà de 2030 ;
- Débattre des enjeux et des orientations du plan ;
- Recueillir des contributions permettant à Tisséo Collectivités de formuler les objectifs du plan et d'élaborer les scénarios.

La transparence a été un axe fort de la démarche. Tous les documents – dossier de concertation, fiches thématiques, comptes-rendus des ateliers, replay vidéos des webinaires, contributions des participants, bilan des garants, etc. – sont disponibles sur le site de la concertation www.demainmobilites.fr.

Une « Foire Aux Questions » a également été mise en place sur le site de la concertation. Des réponses ont été apportées à la centaine de questions posées. Les chiffres et documents demandés par les participants ont été publiés par Tisséo Collectivités.

La communication accompagnant la concertation préalable a été « multicanale » : publications sur les réseaux sociaux (82 publications), site internet dédié (29 000 visiteurs, 800 contributions sur la carte des idées), distribution de documents papier (360 dossiers, 1 100 synthèses) et événements physiques et numériques.

A la suite de la concertation, un bilan a été rédigé par les garants. Il comporte des demandes et recommandations. Tisséo Collectivités a délibéré le 7 mai pour indiquer les enseignements qu'il tire de la concertation, ainsi que les mesures qu'il prend pour tenir compte du bilan des garants et des enseignements. Tisséo s'est notamment engagé à mettre en place une concertation continue avec garant jusqu'à l'enquête publique, à créer un comité de suivi de l'élaboration du plan avec des représentants de la société civile, à partager les études, etc.

A ce stade, le coût global du projet de Plan de Mobilité n'est pas connu. Il se chiffrera en milliards d'euros. Le dispositif de concertation préalable a coûté 300 000 € auxquels s'ajoutent 170 000€ pour les frais de communication.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

Des modalités de concertation complémentaires ont été mises en place pour proposer un cadre d'expression au plus grand nombre, en particulier aux personnes traditionnellement éloignées des dispositifs de conception des politiques publiques.

Le site Internet de la concertation, www.demainmobilités.fr, comprenait :

- Les informations nécessaires à la compréhension de la démarche d'élaboration du plan de mobilité et à la participation à la concertation ;
- Un quiz portant sur l'état des lieux de la mobilité ;
- Des vidéos en motion design sous-titrées résumant les enjeux du plan de mobilités ;
- Les comptes-rendus des ateliers et les rediffusions des webinaires et des réunions publiques ;
- Une foire aux questions permettant de poser des questions et de visualiser les réponses apportées par Tisséo et les autres acteurs publics de la mobilité ;
- Une carte des idées pour donner son avis sur les orientations proposées par Tisséo et pour formuler des propositions ;
- Des gabarits à télécharger pour rédiger son cahier d'acteur.

45 rendez-vous ont été proposés pour recueillir la parole d'une diversité d'acteurs : élus, associations, employeurs, salariés, artisans, commerçants, jeunes, habitants, usagers des transports, etc.

- 1 grande réunion publique d'ouverture de la concertation, pour informer du lancement de la démarche et pour donner la parole à des acteurs financeurs de la mobilité, à des experts, à des acteurs économiques et à des associations ;
- 16 « débats mobiles », visant à aller vers les habitants, les salariés, les usagers des transports, les jeunes, etc. et tenus dans des lieux du quotidien (gares, marchés, centres commerciaux, campus, places publiques) pour leur faire connaître la démarche et pour les inviter à y participer ;
- /// 9 ateliers participatifs (5 ateliers territorialisés, 2 ateliers avec les acteurs économiques et 2 ateliers avec des enfants et des collégiens) permettant de discuter de l'état des lieux de la mobilité dans l'agglomération et de débattre des enjeux et des orientations proposées par Tisséo pour élaborer le plan ;

LA DÉMARCHE

- 8 webinaires thématiques permettant de s'acculturer aux enjeux, d'échanger avec des experts et de formuler des suggestions ;
- 10 ateliers organisés en autonomie par des associations, des lycéens, des étudiants, un CODEV, etc. grâce au kit de participation mis à disposition ;
- 1 grande réunion publique de clôture, pour rendre compte du déroulement de la démarche et pour donner la parole à certains participants (panel, collégiens, etc.).

En complément, un panel citoyen, composé de 27 habitants de l'agglomération tirés au sort, a été constitué et s'est réuni lors de trois week-end. Après avoir bénéficié d'une acculturation aux enjeux, via l'audition d'experts et de témoins, il a rendu un avis qui a été présenté lors de la réunion de clôture de la concertation. Ce document traduit l'expérience d'usage des personnes composant le panel mais il constitue également un regard citoyen sur les politiques de mobilité de l'agglomération toulousaine.

Les différentes modalités ont permis aux habitants, aux salariés, aux usagers des transports, locales, aux enfants et adolescents, etc. de témoigner de leur vécu quotidien et d'exprimer besoins, attentes et propositions.

Des ajustements ont été apportés en cours de démarche pour améliorer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des modalités de concertation. A titre d'exemple, une interprétation en langue des signes a été proposée lors de la réunion de clôture, en complément de la vélotypie déjà proposée lors de l'ouverture.

En outre, un webinaire supplémentaire a été organisé à la suite d'une demande d'une association, soutenue par les garants. Il portait sur le Service Express Régional Métropolitain.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Les acteurs de la mobilité et les intercommunalités ont été associés à l'élaboration du dispositif de concertation et à leur mise en œuvre. La mobilisation des structures partenaires a été significative : les intercommunalités, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Haute-Garonne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, l'Université de Toulouse, le Conseil de Développement, etc. Tous ont joué un rôle actif, que ce soit comme relais ou comme contributeurs directs. Certains ateliers participatifs étaient coorganisés par ces structures. Le dispositif de concertation mis en place visait à permettre au plus grand nombre de s'exprimer, en particulier aux personnes traditionnellement éloignées des dispositifs de conception des politiques publiques (jeunes, salariés, employeurs, etc.).

LA DÉMARCHE

Les 45 rendez-vous proposés ont permis de recueillir la parole d'une diversité d'acteurs : élus, associations, employeurs, salariés, artisans, commerçants, jeunes, habitants, usagers des transports, etc.

- 2 500 participations ou contributions ont été recensées :
- 2 grandes réunions publiques > 220 participants
- 16 débats mobiles > 530 contributions
- 9 ateliers participatifs > 240 participants
- 8 conversations > 330 participants
- 10 ateliers avec le kit > 230 participants
- 1 site Internet > 800 contributions sur la carte des idées et 100 questions posées
- 49 cahiers d'acteurs

La participation des publics éloignés a été favorisée par la diversité des modalités et en particulier par :

- Les débats mobiles, qui ont permis d'aller à leur rencontre des publics éloignés sur les lieux de vie ou de travail. 531 personnes ont été rencontrées sur les différents stands implantés dans des centres commerciaux, des pôles d'emplois, des pôles d'échanges multimodaux, des universités, etc.
- Quatre ateliers participatifs dédiés (en plus des 5 ateliers participatifs grand public) ont été organisés avec des écoliers, des collégiens, des employeurs et des représentants d'artisans.
- La mise en place d'un panel citoyen a permis de recueillir la parole d'habitants de l'agglomération tirés au sort. Des critères ont permis de s'assurer de la diversité de sa composition en termes de genre, d'âge, de niveau de diplôme, de territoire de résidence et de mode de déplacement. L'indemnisation des panélistes et le remboursement des frais de déplacement a favorisé l'investissement des 27 panélistes dans le dispositif, qui ont participé aux 3 sessions d'1,5 jour.

Tisséo Collectivité a cherché à permettre les expressions contradictoires et à en rendre compte dans son compte rendu de la concertation, disponible sur www.demainmobilites.fr.

La parole a été donnée aux principales associations d'usagers, dont celle à l'origine de l'annulation du précédent plan, lors de la réunion de lancement (participation aux tables rondes), lors de webinaires thématiques et lors des sessions du panel citoyen.

Les différentes modalités proposées ont permis de recueillir des avis divergents, notamment sur les projets routiers, la réduction de la place de la voiture, ou les solutions de transition énergétique.

La diversité des profils des organisations ayant rédigé les 49 cahiers d'acteurs témoigne de cette pluralité d'expression : 19 collectivités ou intercommunalités, 18 associations et collectifs d'habitants, 5 entreprises, 2 conseils de développements, 1 chambre consulaire, 2 groupe politiques, 1 établissement public local, et 1 groupe d'étudiant, tout comme les contributions libres (804 contributions, 1072 commentaires sur la carte des idées et 230 participants sur les 10 ateliers autonomes organisés).

RETOURS

*** évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?**

Le bilan de la concertation a été rendu public par les garants le 17 mars 2025. Il est consultable sur le site Internet de la CNDP (www.debatpublic.fr/plan-de-mobilite-de-la-grandeagglomeration-toulousaine-5575) ainsi que sur celui de la concertation (www.demainmobilites.fr). Dans ce document, les garants rendent leur avis sur le déroulement de la concertation. Ils indiquent notamment que :

- « la mise en œuvre d'une variété de modalités de concertation a permis une participation conséquente du point de vue quantitatif mais surtout, sur le plan qualitatif » ;
- « Le dossier de concertation établi par Tisséo Collectivités, comme les explications qu'il a apportées, en réunion et sur le site internet, en réponse aux questions du public, ont été reconnues de qualité » ;
- « une diversité de points vue a été exprimée et avec une grande variété de profils parmi les personnes participant ».

En page 15, ils concluent que les droits à l'information et à la participation ont été respectés.

Le bilan comporte également des demandes et recommandations.

Tisséo Collectivités a délibéré le 7 mai 2025 pour indiquer les enseignements qu'il tire de la concertation, qui sont consigné dans un document d'une centaine de pages, ainsi que les mesures qu'il prend pour tenir compte du bilan des garants et des enseignements.

Tisséo s'est engagé à prendre des mesures pour poursuivre la dynamique d'information et de participation :

- Mener une concertation continue avec garant jusqu'à l'enquête publique,
- Maintenir le site Internet de la concertation préalable (www.demainmobilites.fr), qui comporte de très nombreuses ressources utiles pour la suite de la démarche.
- Organiser une réunion publique sous forme de webinaire pour diffuser l'information sur les enseignements que Tisséo Collectivités tire de la concertation préalable (tenue le 25 juin 2025).

LA DÉMARCHE

- Mettre en place un comité de suivi, composé de représentants de la société civile, pour accompagner la poursuite de l'élaboration du plan.
- Organiser des webinaires et/ou diffuser des « newsletters » pour informer le grand public à des étapes clés de l'avancement de la démarche d'élaboration du plan et pour échanger.
- Partager les résultats des études achevées dont Tisséo Collectivités est l'unique propriétaire.
- Organiser de nouveaux temps de concertation « grand public » après les élections municipales de 2026 et avant l'arrêt du projet de plan de mobilité, afin de débattre des objectifs, des scénarios et des modalités de suivi et d'évaluation.
- Poursuivre la communication auprès d'un large public et mettre en œuvre des modalités pour aller à la rencontre des publics éloignés de la décision.

La concertation a eu un impact sur le projet puisque Tisséo a également pris des mesures pour poursuivre l'élaboration du plan :

- Enrichir l'état des lieux et le diagnostic en considérant la diversité des usagers et des territoires.
- Préciser les ambitions du plan de mobilité et ses objectifs.
- Informer sur le modèle de financement des mobilités ainsi que sur la trajectoire et les capacités financières de Tisséo qui financeront une partie des actions du plan de mobilité.
- Elaborer plusieurs scénarios contrastés afin d'examiner les différents chemins possibles pour atteindre les objectifs définis.
- Mettre en place un comité de coordination du plan de mobilité, rassemblant les exécutifs des acteurs des mobilités, pour partager les ambitions, objectifs et scénarios, et s'assurer de leur cohérence au regard des compétences de chacun et de leurs capacités financières.
- Préciser le phasage et la priorisation des actions qui figureront dans le projet plan de mobilité.

Les participants ont salué la qualité du dispositif de concertation, y compris l'association à l'origine de l'annulation du précédent plan.

AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

La concertation « Demain Mobilités ! » se distingue par son caractère exemplaire dans le paysage des démarches participatives territoriales. Plusieurs éléments renforcent son originalité et sa portée : la cohabitation de formats très diversifiés, la place accordée à des publics souvent sous-représentés (jeunes, habitants des couronnes périphériques, salariés, employeurs), la qualité du dispositif de suivi, la coordination entre les différents acteurs de la mobilité et l'ampleur de la communication auprès des citoyens.

LA DÉMARCHE

Une attention particulière a été accordée à l'accessibilité de la démarche aux personnes en situation de handicap. A titre d'exemples : une version « Facile à Lire et à Comprendre » du dossier de concertation a été établie. Les réunions publiques prévoyaient un service de vélotypie. L'ambition a été renforcée en cours de concertation avec l'intégration de doublage LSF lors de la réunion de clôture.

La démarche a également été ludique et pédagogique. A titre d'exemple, le document de « retour sur la concertation et suites à donner » propose un « quiz des acronymes », permettant aux participants de se familiariser avec le jargon institutionnel, tout en conservant un ton léger. Cette attention à la forme est révélatrice d'une volonté d'ouverture.

Enfin, la concertation ne s'arrête pas avec la clôture de la phase préalable : elle est pensée comme un processus continu qui interagira avec les travaux techniques d'élaboration du plan de mobilité. Tisséo se positionne ainsi en précurseur d'une concertation durable, fondée sur la transparence, la pédagogie et l'implication continue des habitants.